

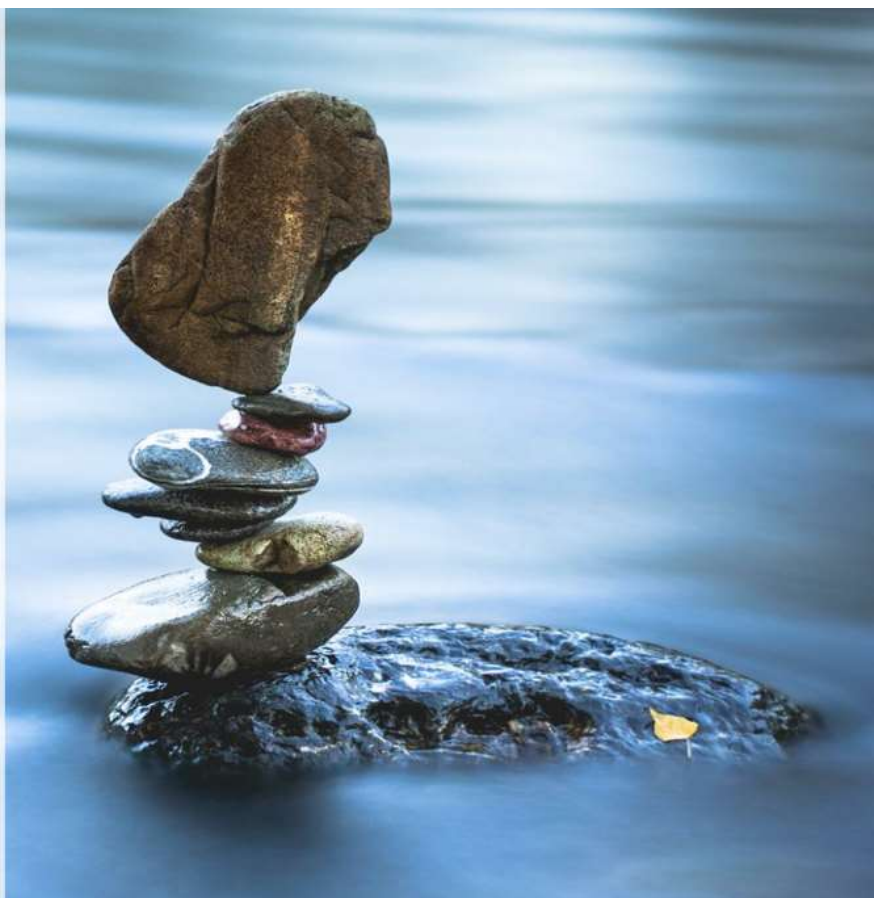
SOUS PREFECTURE DE MARMANDE  
Date de réception de l'AR: 01/02/2023  
047-200030724-20230130-DE\_2023\_005-DE

# COMMISSION DSP 2021

02 décembre 2022



CACG



# 02 décembre 2022

## Ordre du jour



### **ORDRE DU JOUR :**

- Point sur les travaux sortie fin de contrat,
- Présentation du RAD 2021 par le délégataire, (15 minutes de présentation),
- Point sur l'investissement et le renouvellement,
- Synthèse du contrat : point par point.





# 1. Point sur les travaux



# Brayssou



SITE: BRAYSSOU

Ouvrage	Nature des travaux a effectuer	Source	realisation le 04/05/2022	Observation	
Chambre des vannes	Peinture conduites (corrosion)	Audit IRH	Fait	Fait	
Digue	Tampon regard cassé (à remplacer)	Audit IRH	Fait	nombre = 2	Fait le 22/09
Digue	Faucardage	Audit IRH	Fait	Fait	
Mesure CPE	Enfour le câble de N sonde de mesure	VTA	Non fait		A revoir avec Epidropt
Evacuateur	Coupe des arbustes poussant sur le grillage	VTA	Fait		
Fosse de pied	Curage jusqu'à la rivière	VTA	Fait		
Deversoir coursier	Fissure sur les bajoyers	Audit IRH	Non fait totalement	Fait en bas, reste la partie haute des fissures	Surveillance demandée et réalisée
Digue	Securisation des piézometres par des cadenas	Audit IRH	Fait		
Conduite	Inspection caméra	EPIDROPT	Fait	En attente du rapport et de la video	
Drains	Curage des bretelles drainantes du barrage et drain de pied	Audit IRH (ancien contrat p20)	Fait	pas d'entretien effectué a ce jour	Fait le 20/09
Grillage	Réparer grillage chenal de restitution	EPIDROPT	Fait	Le grillage présente une faiblesse (maille défaite) en rive gauche en amont du panneau danger (cf photo)	Reprise du grillage fait le 22/09



# La Ganne



SITE: GANNE

Ouvrage	Nature des travaux a effectuer	Source realisation	realisation le 04/05/2022	
Plan d'eau	Echelles limni à redresser	Audit IRH	Fait	
Deversoir coursier	à remplacer le grillage en rive gauche du coursier d'évacuation Audit IRH		Fait	
Deversoir coursier	Fissures sur les bajoyers à reprendre	Audit IRH	Fait	Fait parti de l'entretien + rebouchage trous pied de murs Fait le 10/11 DI 134387
Chambre des vannes ASA	Fissures dans la parois du regard	Audit IRH	Non fait	Dégat causé par l'engin d'entretien de la digue effectué par le delegataire. Commande 21/11 auprès du maçon - Intervention pour décembre - mi janvier
Local technique	Lasure des chevrons, planches de rives et voliges de la toiture Audit IRH		Fait	
Deversoir coursier	Fissure sur les bajoyers	Audit IRH	Non fait	Protocole de surveillance a fournir laucun repere fixe pose) Fissures à surveiller (vu avec le BE Agrée)
Conduite	Inspection caméra	EPIDROPT	Fait	En attente du rapport et de la video
Drains	Curage des bretelles drainantes du barrage et drain de pied	Audit IRH ancien contrat p20	Fait	Fait et financé par Epidropt (EDD Ganne)
Regard exutoire de drain pied de digue	Tampon de regard cassé (à revoir). Très dangereux	EPIDROPT	Fait	Risque important de se casser une jambe pour un adulte ou un enfant Fait le 01/06



# Graousette



SITE: GRAOUSSETTES

Ouvrage	Nature des travaux a effectuer	Source	realisation le 04/05/2022	Observation
Local technique	Toiture, une petite partie a remplacer	Audit IRH	Fait	
Deversoir coursier	Fissure sur les bajoyers	Audit IRH	Non Fait totalement	Fait en bas, Protocole de surveillance à fournir (aucun repère fixe posé)
Deversoir	Garde corps	Audit IRH	Fait	Mise aux normes réalisée par EPIDROPT
Deversoir	Reprendre les couvre-joints de l'entonnement	VTA	Fait	
Deversoir coursier	Nettoyage du coursier	Audit IRH	Fait	
Chambre des vannes	Corrosion du cone de dissipation/Remplacement	Audit IRH	Fait	Renouvellement
Auscultation	Reprendre les sorties de drains et les numéroter	VTA	Fait	7 drains repris
Auscultation	Reprendre les 6 piézometres et les sécuriser	VTA	Fait	
Lac	Reprendre la verticalité de l'échelle 4	VTA	Fait	Niveau trop haut du plan d'eau
Coursier	Maitriser la végétation notamment en rive droite	VTA	Fait	
Chenal restitution	Changer échelle limnimétrique	EPIDROPT	Fait	
Drains	Curage des bretelles drainantes du barrage et drain de pied	Audit IRH p20	Fait	pas d'entretien effectué a ce jour
Grillage	réparer le grillage ouvrage de restitution	constat 29/07/2020	Fait	

Fissures à surveiller (vu avec le BE agréé)

Fait le 31/08

Fait le 21/09/2021



# La Nette



SITE: NETTE

Ouvrage	Nature des travaux A effectuer	Source	realisation le 04/05/2022	Observation	
Vanne de garde	Dispositif de commande (bac retention huile a prévoir)	EPIDROPT	Fait	Obs Jlagr : Protection des gaines fait également	Fait le 04/10
Deversoir	Fissure sur la partie basse du coursier à reprendre	Audit IRH	Non fait	ENTRETIEN A PREVOIR + LIERRES A ENLEVER (aval rive droite)	
Deversoir	Radier du coursier à nettoyer	Audit IRH	Fait		
Deversoir	Garde corps et barrières	Audit IRH /VTA	Fait	Mise aux normes réalisée par EPIDROPT	
Digue	Nettoyer les regards 1,2 et 3 du dispositif d'auscultation	VTA	Non fait	à curer - obstrués	Précision travaux avec Epidropt le 21/09
Digue	Securisation piézometres par des cadenas	VTA	Fait		
Deversoir coursier	Reparer les fissures sur les bajoyers	Audit IRH	Non fait	Fait partie de l'entretien	Fissures à surveiller (vu avec le BE agréé)
Deversoir coursier	Surveillance des fissures sur les bajoyers	Audit IRH	Non fait	Protocole de surveillance a fournir (aucun repère fixe posé)	
Drains	Curage des bretelles drainantes du barrage et drain de pied	Audit IRH p20	Non fait	pas d'entretien effectué a ce jour - obstrués	Précision travaux avec Epidropt ; Hydrocureur commandé
Local technique	Lasure des chevrons, planches de rives et voliges de la toiture	Audit IRH	Fait		
Chenal de restitution	Curage du regard intermédiaire	VTA	Non Fait		Précision travaux avec Epidropt le 21/09
Cables	Prevoir une protection sur les gaines	VTA	Fait	Obs Jlagr : Je ne vois dans aucuns rapports VTA cette observation (2013-2016-2019) Je bascule donc l'observation en fait avec la protection des gaines du dispositif de commande de la vanne de garde, en même temps que le bac de rétention.	Fait le 04/1
Chenal restitution	Changer ou nettoyer échelle limnimétrique	EPIDROPT	Fait		



# Lescouroux



Ouvrage	Nature des travaux à effectuer	Source		Observation	
Mesures	Coffret des sondes de lachure à remplacer	Audit IRH	Fait	Oxydation prononcée, Aval rive gauche Lescouroux	Fait le 28/07
Chambre des vannes/Galerie	Vanne JC 900 à renouveau	Audit IRH	Fait	Remise en place du carter de protection	
Chambre des vannes/Galerie	Reprendre corrosion sur les éléments de fond de galerie	Audit IRH	Fait	Partiellement: Leziers non traité et vanne papillon + repères topographiques intérieurs galerie	Fait le 31/08
Vannes de garde	Mode d'emploi de la pompe Hydro à afficher	Audit IRH	Fait		
Digue	Coffret centralisateur des cellules de pression à remplacer	Audit IRH	Fait		Fait le 20/01
Digue	Repères topographiques dégradés	Audit IRH	Fait		Fait le 18/08/2021
Digue	Numeroter les piézomètres sécurisés	VTA	Fait	Numérotation effacée	C'était fait en 2020 mais la peinture n'a pas tenu. Refait le 16/09
Digue	Cunettes longeant le deversoir à nettoyer	Audit IRH	Fait	à faire annuellement	
Digue amont	Reposer de nouveaux cadenas CACG sur les manoeuvres	VTA	Fait		
Digue amont	Reprendre fuites sur joints de la liaison seuil cana	Audit IRH	Non fait		Marché de sous traitance
Digue amont (Rui Faure)	A niveau bas, curer la conduite de vidange et le moine deversant	VTA	Non fait	Merci de fournir les justificatifs	Marché de sous traitance
Deversoir	Grillage à reprendre le long du coursier (rive gauche juste en aval du deversoir)	Audit IRH	Fait		
Deversoir	Reprendre les joints (couvre joints) au niveau du coursier	Audit IRH/v TA	Non fait		Marché de sous traitance
Deversoir	Desherber le radier du coursier	Audit IRH	Non fait	Entretien annuel	Marché de sous traitance
Deversoir	Radier du coursier à nettoyer	Audit IRH	Non fait		Marché de sous traitance
Local technique	Reparer le auvent, lasures des boiseries	Audit IRH	Fait à 50%	Reste les sous-pentes	Programmé avec appui autre agence CACG
Local technique	Regard pluvial à équiper d'une grille	Audit IRH	Fait		
Chambre des vannes/Galerie	Reprendre les fissures entre les éléments de galerie	Audit IRH	-	EPIDROPT	
Fosses de pieds	Comblir les trous le long du fossé avec des matériaux 60/80	VTA	Non fait		Devis DOP hors CSP
Fosses de pieds	Remettre 4 couvercles de regard (câsses ou absents)	VTA	Fait		
Drains	Curage des bretelles drainantes du barrage et drain de pied	Audit IRH p20	Fait	Reste curage des bretelles drainantes, drain de pied entretien annuel	Fait le 27 et 28/09 puis le 26-26-27/10



## Seuils de mesures



SITES :

Station de mesures

Ouvrage	Nature des travaux a effectuer	Source	realisation le 04/05/2022
Moulin Neuf	Nettoyer ou changer echelle limni	Audit IRH	Fait
Moulin Neuf	Tuyau de pression a rafraichir	Audit IRH	Fait
Perié	Coffret de sonde a changer	Audit IRH	Fait

Réalisation 83%

Il reste 12 opérations (en brun et bleu)



## 2. Présentation du RAD 2021



## Rappel des ouvrages et situations



### Contrat

- Nature du contrat : Délégation de service
- Concédant : Syndicat Mixte ouvert Epidropt
- Concessionnaire : CACG : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
- Durée de contrat : 14 années et 9,5 mois  
Du 18/03/2019 au 31/12/2033

### Contact :

Pierre WEISS

[epidropt@cacg.fr](mailto:epidropt@cacg.fr)

- 5 barrages
- 7 seuils de mesures
- 2 stations de réalimentation (Coutalous / Lescouroux)



# Synthèse rapport financier



Exercice	2020	2021	Contrat actualisé	% Var
<b>DONNEES DU SERVICE</b>				
Nombre d'abonnés	233	218	228	-6,44%
Nombre d'hectares souscrits	5 820	5 832	5 811	0,21%
Nombre de m <sup>3</sup> vendus	314 280	96 964	102 900	-69%
<b>PRODUITS</b>				
Exploitation du service	327 189 €	329 287 €	326 975 €	0,64%
- abonnements (Part fixe 1400m <sup>3</sup> /ha)	301 257 €	306 400 €	305 311 €	
- redevance (Part proportionnelle entre 1400 et 1700 m <sup>3</sup> /ha)	4 668 €	1 623 €	1 060 €	
Aides Collectivités et autres organismes publics (subventions à détailler)			- €	
- Aide à la gestion d'étiage (Agence de l'Eau)	21 264 €	21 264 €	20 604 €	
Produits accessoires (Reversions Maître d'ouvrage)			- €	

Exercice	2020	2021	Contrat actualisé	% Var
<b>CHARGES</b>				
Personnel	92 185 €	109 068 €	60 988 €	34,95%
Énergie	5 078 €	5 713 €	36 701 €	
Sous-traitance, matières et fournitures	19 984 €	29 751 €	22 091 €	
Entretien et réparations (services extérieurs)	- €	6 880 €	- €	
Autres dépenses d'exploitation dont :	37 823 €	39 968 €	29 211 €	
- Télécommunication, postes et télégestion	4 324 €	3 441 €	3 915 €	
- engins et véhicules	19 180 €	21 920 €	10 544 €	
- informatique	- €	- €	- €	
- assurance	14 320 €	14 606 €	14 752 €	
- locaux	- €	- €	- €	
- autres	- €	- €	- €	
Autres frais	- €	397 €	4 052 €	
Impôts locaux et taxes	- €	- €	- €	
Redevances	772 €	772 €	795 €	
- redevance de performance	854 €	231 €	- €	
Reversions				
<b>Sous-total des charges d'exploitation</b>	<b>118 872 €</b>	<b>152 813 €</b>	<b>153 838 €</b>	<b>28,55%</b>
Contribution des services centraux et recherche	- €			
Frais de structure et frais généraux	38 928 €	46 057 €	25 754 €	
Charges relatives aux investissements	- €	- €	- €	
Dotations Gros Entretien et Renouvellement	33 304 €	33 304 €	33 304 €	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	20 000 €	20 000 €	20 000 €	
Amortissements	13 547 €	52 469 €	49 326 €	
Frais financiers	4 260 €	15 338 €	14 482 €	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	- €		- €	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>				
Impôt sur les sociétés (calcul normal)	60 455 €	- 30 662 €	25 950 €	
	20 150 €		8 650 €	
<b>RÉSULTAT</b>	<b>40 305 €</b>	<b>- 30 662 €</b>	<b>17 300 €</b>	



## Indicateurs IP1 et IP2 Satisfaction clients



IP1 = 0

Nous n'avons pas enregistré de courrier de réclamation concernant une coupure d'eau

IP2 = 4,4

Nous avons enregistré 1 courrier de réclamation pour 226 abonnés

# Indicateur IP3 – IP5 – IP7 Loubens



IP3 = Indicateurs de respects des objectifs hydrologiques  
Nbre de jours, respect des DOE (01/06-31/10)

IP5 = Indicateurs d'économie d'eau et d'alimentation des efficients  
Volumes économisés et économies agricoles

IP7 = Respect du DOE (débit objectif d'étiage)  
Nbre de jours/an sous DOE = 2 ( 5 en 2020)

Point de contrôle	Rappel des débits de gestion	Nombre de jours sous les seuils de débit			VCN10			VCN3			Déficit
		< DOE ou équiv	< 80% DOE ou équiv	< DCR ou équiv	Valeur m <sup>3</sup> /s	Date	Ratio / DOE ou équiv	Valeur m <sup>3</sup> /s	Date	Ratio / DOE ou équiv	Volume manquant /DOE ou équiv (Mm3)
Moulin Neuf	Débit de vigilance = 0,147 m <sup>3</sup> /s et Débit de crise = 0,088 m <sup>3</sup> /s (Arrêté cadre Dropt)	0	0	0	0.232	28-août	158%	0.197	15-juil	134%	0.000
Moulin de Périé	Débit de vigilance = 0,034 m <sup>3</sup> /s et Débit de crise = 0,020 m <sup>3</sup> /s (Arrêté cadre Dropt)	1	1	0	0.074	30-août	218%	0.041	24-août	121%	0.001
Loubens	DOE = 0,320 m <sup>3</sup> /s DCR = 0,190 m <sup>3</sup> /s (SDAGE)	2	1	0	0.443	02-sept	138%	0.300	26-août	94%	0.013

IP3 / IP5

IP3 > 80%

IP3

 DOE satisfait au sens du SDAGE : VCN10 > 80% du DOE ou équivalent

Tableau 8 : Indicateurs de respect des objectifs hydrologiques, calculés entre le 01/06/2021 et le 31/10/2021 – Indicateurs IP3, IP5 et IP7

## Indicateur IP4 Gestion des prélèvements



Prélèvements, quotas, niveau de restriction						
Conso		Unité	Total Dropt amont	Lescouroux	Graoussettes	Total EPIDROPT
		% du quota utilisé	%	34%	39%	39%
	Consommation unitaire	m3/ha	578	663	663	629
	Volume consommé	m3	1 316 563	2 120 228	236 028	3 672 818
	Volume conso 1400-1700	m3	87 729		3 173	90 902
	Volume de dépassement	m3	6 062		0	6 062
	Nb de dépassements	U	3		0	3
	Nb de contrôles	U	274			
	Nb de réclamations	U	1			

(61% en 2020)

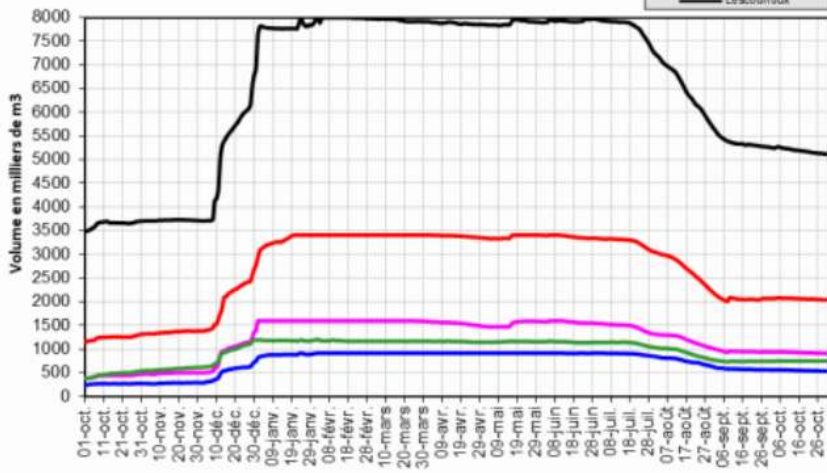
Figure 17 : Etat des consommations

# Indicateur IP6

Indicateurs de gestion des ouvrages existants et des nouvelles ressources mobilisées

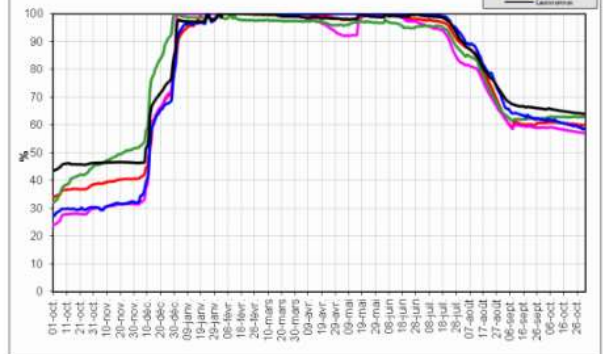


Réservoirs du DROPT  
Evolution du volume stocké entre le 01/10/20 et le 31/10/21



Année atypique (pluies en juillet, sec en aout)

Réservoirs du DROPT  
Evolution du volume stocké en % entre le 01/10/20 et le 31/10/21



Les bassins réagissent de la même manière





## Indicateur IP5 et IP8

Efficiene de la réalimentation

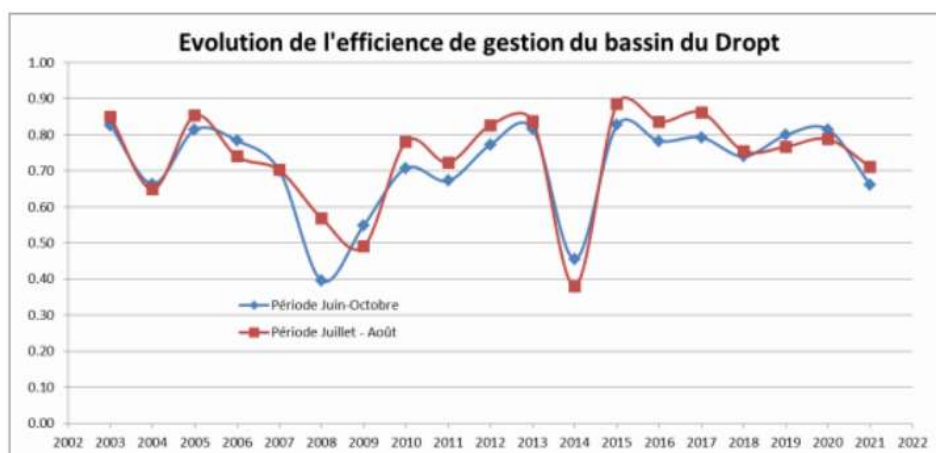


Figure 16 : Efficiene des lâchers – Dropt à Loubens- Campagne 2021 – Indicateurs IP5 et IP8



## Indicateur IP9 : Prix service



Campagne	2019		2020		2021	
Indice						
Date						
ICHT-E0	109,80	116,60	10/10/2019	121,20	12/10/2020	
TP010	105,20	111,50	18/10/2019	109,90	16/10/2020	
FSD20	126,60	131,00	25/10/2019	127,90	27/10/2020	
0105347690	96,95	107,00	25/10/2019	108,60	27/10/2020	
Calcul du "K" sur indice	1	1,05107		1,0623		
Variation K retenu (n-1) / k calculé (n)	-	5,11%		4,66%		
Variation K retenu (n-1) / k retenu (n)	-	1,50%		1,50%		
"K" retenu	1	1,015		1,030225		

Tarif	2019	2020	2021
Part fermière	51,00	51,77	52,54
Part proportionnelle	0,0100	0,0102	0,0103
Dépassement de quota	0,1100	0,1117	0,1133

## Indicateur IP10 : Impayés



IP10 = 7 % au 31/12/2021

⇒ 23 283,79 € (16 k€ en 2020)

⇒ 38 factures (32 en 2020)

## Travaux



Ouvrage	Description Intervention	Montant €HT
Coutaloux (Dropt)	Pose de débitmètres	9 630.28
LESCOUROUX Barrage	Préparation marché Jets Creux	1 000.00



## Entretiens courants

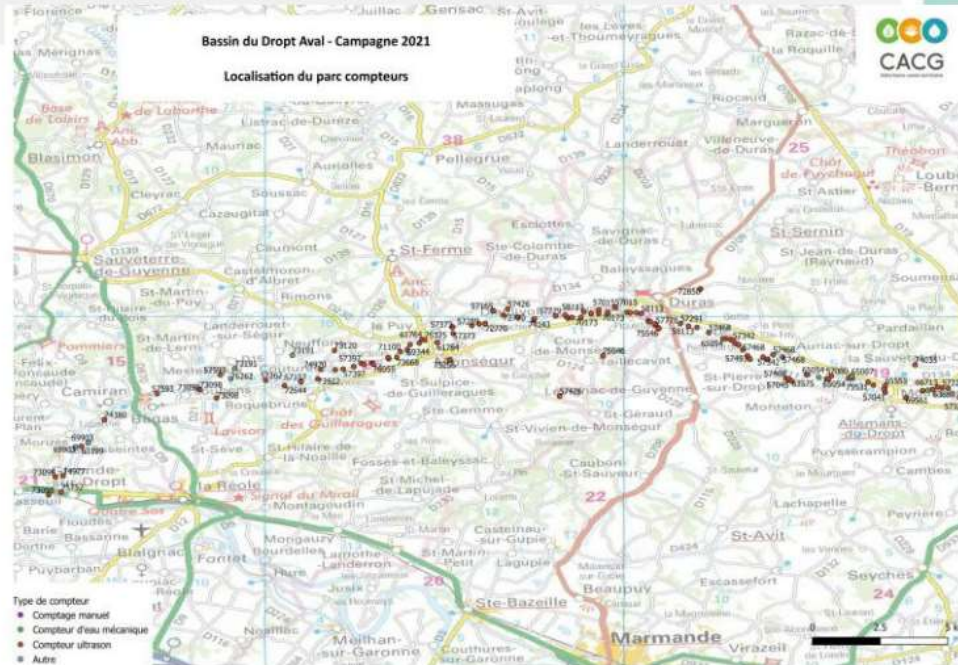


- ❖ Visites de contrôle, rapports réglementaires (surveillance, auscultation, visites techniques) + visites pendant et post crues décembre 2020
- ❖ Interventions courantes :
  - Entretien de la végétation
  - Maintenance des échelles limnimétriques
  - Nettoyage des évacuateurs de crues
  - Dépannage fonctionnement des vannes, dispositifs de mesures de débit, télémesure et télégestion
  - Toutes les stations hydrométriques : entretien des sections et dépannages/suivi des dispositifs de mesures

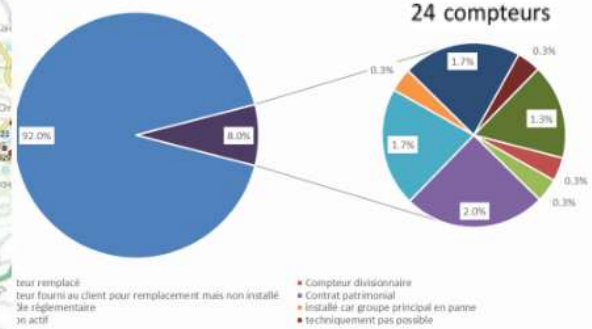
### 3. Point sur l'investissement



# Pose Compteurs communicants



Déploiement compteurs - Dropt Dourdanne



## Station de réalimentation Lescouroux



Sécurisation restitution à finaliser



## 4. Synthèse du contrat : point par point



# Synthèse du contrat point par point

Syndicat EPIDROPT



SYNTHESE DU CONTRAT DE DSP DE RÉALIMENTATION ET IRRIGATION

Concessionnaire : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

GÉTUDES  
CONSULTANTS

**Données de référence :**

date délibération : 4 mars 2019 ; date dépôt en Préfecture : 05/03/2019

228 abonnés ; 5 811 Ha souscrits ; 102 900 m<sup>3</sup> vendus

produits d'exploitation prévisionnels : 317 390 € en 2019



Valorisons votre territoire

n° articles et synthèse		Réalisation	Réalisation CACG 02/12/2022
<b>Chapitre 1 - Dispositions générales</b>			
1.2	Déléataire : CACG		
2	Définition et objet de la délégation: - Exploitation, entretien, surveillance, réparation des ouvrages, - Travaux définis par le contrat, - relations avec usagers, - gestion des impayés		
3	Durée : La durée du contrat est de 14 ans et 9,5 mois. Soit du 18/03/2019 au 31/12/2033		
4	Périmètre : territoire du Syndicat EPIDROPT. Installations constituées de : - 5 retenues équipées de station de mesures en pied de barrage (Brayssou, la Ganne, Graussettes, Lescouroux, la Nette), - 1 système de transfert Dropt/Brayssou-Ganne (station de pompage, conduite de transfert, conduite de restitution), - 7 stations de mesures réparties sur le Dropt et la Dourdenne (Piquet, Moulin neuf, Laborie, Moulin de Périé, Moulin de Viviole, Allemans, Barie), - stations de mesures sur le Dropt entre Duras et Loubens à partir de 2020 (si réalisé par la collectivité). Graussettes est mise à disposition par convention par le Syndicat Mixte Dropt aval		
5	Exclusivité du service		
7	Assurance RC (atteinte à l'environnement) <b>remise à la signature puis à la demande</b>	à transmettre	OK



# Synthèse du contrat point par point



8	Développement durable : cf annexe 6, 10 (tableau de synthèse n°4) et 11 du contrat		
<b>Chapitre 2 - Moyens affectés</b>			
10	Définition des biens; Biens de retour = biens indispensables au service ; Biens de reprise = non précisés; Biens propres au délégataire		
11	Inventaire ; initial = <b>sous 3 mois</b> (pénalité) ; mise à jour (détail en annexe 9)	non respecté, joint au RAD 2019	MAJ RAD 2021
12	Remise des biens initial, en cours de contrat		Avenant à prévoir / p'érière incluant la Réalimentation
13	Documents et données		
13.1	Plan réseau et ouvrages, plan informatiques établis <b>sous 6 mois</b>	Fichier à transmettre	Récollement conduite réalimentation Lescouroux
13.2	<b>SIG sous 1 an</b> + accès à distance par la collectivité	Fichier à transmettre	"mon espace CACG" dédié EPIDROPT est actif, des docs versé sur cet espace régulièrement



# Synthèse du contrat point par point



13.3	Fichier des abonnés		OK
13.4	Compte des abonnés		OK
13.5	Guichet unique; inscription	à vérifier	OK
13.6	Données d'exploitation et de maintenance		
14	Biens mis en place par le délégataire (investissements au tableau de synthèse n° de l'annexe 10) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Station de pompage de Lescouroux, réalisée sous 12 mois. Bien de retour ammorti sur le contrat,</li> <li>- L'électricité est à la charge du délégataire, lissé sur la durée du contrat à hauteur de 31 000 €HT/an,</li> <li>- Sécurisation : points de soudure aux fixations des panneaux,</li> <li>- Mise en place d'une station de mesure de débit pont de la sauvetat du Dropt,</li> <li>- Mise en place de la télérelève <b>sous 24 mois</b>, alerte fuite au usagers, suivi des consommations à minima hebdomédaïres sur internet, taux de couverture de 95%, infrastructure et compteurs en biens de retour, 2 relevés manuels à minima / an,</li> <li>- Suivi renforcé de la qualité des eaux, mise en place de 4 sondes oxygène en continu avec report sur interface internet et rapport annuel (amont/aval Confluence Brayssou/Ganne, amont/aval Lescouroux/Dropt),</li> <li>- Equipement des prises d'eau étagées de Brayssou et Graoussettes d'injection d'air à venturi.</li> </ul>		Liste compteurs fournie
15.1	Personnel ; service de permanence, coordonnées communiquées <b>sous 1 mois</b> ; délai d'intervention maximum d'1H30	à transmettre	Art 15,1 : aucun personnel n'est spécifiquement ni exclusivement affecté au service (>50%)
<b>Chapitre 3 - Exécution du service</b>			
16	Contrat avec des tiers ; communicable, clause de substitution		Echange GDC et Epidropt avant communication



## Synthèse du contrat point par point



17.1	Service aux usagers : Convention de restitution, <b>remise à la première facture</b> . Organismes de gestion autorisations de prélèvements et Plan Annuel de Répartition. Manœuvre des vannes des moulins et responsabilité du délégataire : envoi de deux courriers aux propriétaires des moulins (avant campagne et à la fin de la campagne)	Fait le 02/04/2019	
17.2	Demande d'abonnement : le contrat est établi après validation de la collectivité		OK
17.3	Régime des abonnements		
17.4	Relation avec les usagers, intervention en 4H00 chez un usager en cas d'incident		
17.5	Traitement des surconsommations : en cas de dépassement application d'une pénalité de 5 fois le prix du m3. > 20% = fraude avec résiliation de la convention		
17.6	Actions de communication : - Information à la collectivité du niveau des retenues <b>tous les 15 jours</b>		OK
18.1	Exploitation (méthologie tableaux n°10 et 11 de l'annexe 10). Qualité de l'eau : - Cyanobactéries : surveillance, alerte collectivité et affichage, - Suivi qualité eau relachées pour 3 retenues, - Suivi renforcé qualité renforcé eau relachée (cf 10 annexe 11).	MES 01/2020, PV de réception des TX: OK	OK
18.2	Stations de pompage : électricité à la charge du délégataire. Début et fin de remplissage décidés conjointement avec la collectivité	Courrier MO du 12/03/2021	OK
18.3	Compteurs abonnés : - renouvellement à la charge délégataire, <b>âge maximum = pas + de 9 ans</b>		voir fig2, RAD 1,2,1
18.4	Indicateurs de performance au RAD : qualité du service, pérenité du service, gestion économique	à compléter au RAD, seuls IP 3,5,6 et 7	Tous les IP dans le RAD 2021



# Synthèse du contrat point par point



18.5	Situations particulières : - information collectivité du remplissage au 15/01, - autres informations		OK
18.6	Insuffisance des installations		OK
18.7	Situation de crise		OK
18.8	Télégestion : toute modification matériel ou logiciel sont à la charge du délégataire		OK
19.1	Travaux Entretien et réparation : - entretien des biens, des barages (GC, Crête et parement aval, évacuateur, accès, grains, télégestion, canalisations digue et transfert), - entretiens stations de pompage (GC et électromécanique), - canalisation de transfert et restitution. Tenue d'un journal de bord: - manoeuvre préventives tous équipements, - curage des drains des barrages à minima <b>tous les 10 ans</b> , - entretien végétation parement <b>avant 14 juillet</b> , - nettoyage échelles limnimétriques <b>1 fois par an</b> , - mise à jour des consignes écrites de surveillance des ouvrages, - contrôles électriques et levage.	entretien au RAD	OK
19.2	Surveillance et contrôles des ouvrages: - Fourniture des rapport à la collectivité : - <b>VTA tous les 3 ans pour classe B et 5 ans pour classe C</b> , - <b>auscultation tous les 5 ans</b> . Inspections conduites de classe B réalisée par délégataire selon consignes des 4 ouvrages et 1 fois sur la durée du contrat. <b>1 inspection caméra de la conduite de Groussettes (classe C) réalisée par le délégataire sur la durée du contrat.</b> Remise des rapports correspondants aux inspections. Adaptation de la fréquence en cas de renforcement.	Planification faite au RAD, 4 rapports de VTA de 11/2019 à transmettre	OK, Lien / DREAL
19.3	Répartition des travaux (tableau de répartition		Ok



# Synthèse du contrat point par point



19.3	Répartition des travaux (tableau de répartition)		OK
19.4	Renouvellement: <b>dans les 6 mois</b> le délégataire produit un planning prévisionnel pour la durée du contrat. La collectivité émet un avis sous 6 mois. Le délégataire présente 6 mois avant la fin du contrat un état. (cf tableau n°12, annexe 10) <b>Suivi des obligations de renouvellement :</b> - <b>tenue d'un compte en recettes et dépenses joint au RAD.</b> En fin de contrat, remboursement des montants non dépensés par le délégataire.	Planning annexé au contrat - initial  Eléments techniques au RAD suivi financier à produire	CI RAD
19.6	Droit de contrôle du délégataire		OK
19.7	Contrôle des travaux confiés au délégataire		OK, Réception de la Réal avec Epidropt
<b>Chapitre 4 - Dispositions financières et fiscales</b>			
20.1	Vente d'eau. Eléments du prix		OK
20.2	Tarif délégataire : - abonnement annuel (forfait 1 400 m3/Ha) = 51 €, - consommation par m3 entre 1 400 et 1 700 m3 - 0,01 €HT		OK
20.3	Facturation réalisée par le délégataire = droits et redevances. Période de consommation : 1er mai au 31 octobre. <b>Relevés de compteur début et mi campagne + fin de campagne + 1 fois par an</b> Facturation : en juin acompte de 50% de la redevance, solde en novembre. Recouvrement des impayés, restant à la charge du délégataire.	à préciser / plan de déploiement TR et nombre de compteurs	OK
20.4	Indexation du tarif : révision annuelle $0,15 + 0,4 \text{ ICHTE} + 0,2 \text{ FSD2} + 0,15 \text{ TP10} + 0,1 \text{ 010534769}$ Valeur indices au 1/11 pour application au 1/01 n-1 Coefficient K plafonné à +/- 1,5 % de la valeur précédente	note de calcul à transmettre	OK
20.5	Part collectivité : facturée et recouvrée par le délégataire. Autofacturation du délégataire : <b>versement au plus tard le 30 novembre.</b> Pénalités pour dépassement de quota au 31/12 Note 10 jours avant avec détail assiette, part fixe et variable, période	Décompte de reversement à transmettre	OK



## Synthèse du contrat point par point



20.6	Aide au soutien d'étiage : Demande et perception par le délégataire et <b>reversement de 50% du montant à la collectivité sous 1 mois</b>	Produire les justificatifs	OK (fin du dispositif AEAG)
21.1	Régime fiscal et autres redevances. Impôts foncier à la charge de la collectivité		OK
21.2	Redevance de performance : l'intéressement payé par le délégataire à la collectivité est calculé comme suit : $N = 10\% \times (CA \text{ réalisé} - CA \text{ prévisionnel au CEP})$	Explication calcul à transmettre	RAD 3,1,3,3
21.3	Les redevances prélèvement AE sont payées par les irrigants		
<b>Chapitre 5 - Suivi de l'exécution du contrat</b>			
22.1	Compte-rendu du délégataire. RAD au 1er juin		OK
22.3	contenu du compte-rendu technique		OK
22.4	compte annuel de résultat		OK
22.5	Information permanente de la collectivité		OK
23	Contrôle exercé par la collectivité		OK
24	Commission locale du Dropt : animation par le délégataire 2 à 3 fois par an. Définition sous 6 mois d'un tableau de bord contenant les principaux indicateurs de suivi	fait à la demande	OK
25	Relation avec la collectivité - conseil et assistance		OK
26.1	Garanties et sanctions ; <b>garantie à première demande de 2 000 € à produire</b>	Fait 08/04/2019	OK





# Synthèse du contrat point par point



26.2	Pénalités : Retard RAD; retard documents; Insuffisance contenu; retard obligation RS; destruction, perte ou mauvaise gestion d'un document du service; non respect des obligations d'entretien ou réparation; retard de versement de plus de 3 jours ; non respect engagement télérelève		
30	Fin du contrat		
<b>Chapitre 6 - Liste des annexes</b>			
Annexes	0 - Délibération collectivité sur le choix du délégataire, 1 - Inventaire, 2 - Cahier financier, 3 - Convention de restitution, 4 - Synoptique périmètre, 5 - Arrêtés préfectoraux, 6 - Amélioration développement durable, 7 - Maitrise des débits réglementaires, 8 - Service aux consommateurs, 9 - Moyens d'expertise, 10 - Tableaux de synthèse, 11 - Mémoire technique		



## 5. Point sur les indices d'indexation de la formule



## Point sur les indices d'indexation de la formule



Campagne	2019		2020		2021		2022		2023	
Indice	Date									
ICHT-E0	109,80	116,60	10/10/2019	119,90	12/10/2020	122,80	08/10/2021	124,10	07/10/2022	
TP01	105,20	111,50	18/10/2019	109,80	16/10/2020	115,90	14/10/2021	128,90	14/10/2022	
FSD20	126,60	131,00	25/10/2019	127,90	27/10/2020	142,70	27/10/2021	178,50	28/10/2022	
0105347690	96,95	104,10	25/10/2019	107,80	27/10/2020	110,70	27/10/2021	119,80	28/10/2022	
Calcul du "K" sur indice	1	1,04808		1,05660		1,10220		1,19140		
Variation K retenu (n-1) / k calculé (n)	-	4,81%		4,10%		6,99%		13,94%		
Variation K retenu (n-1) / k retenu (n)	-	1,50%		1,50%		1,50%		1,50%		
"K" retenu	1,00000	1,01500		1,03023		1,04568		1,06137		
<b>Tarif</b>	2019	2020	2021	2022	2023					
Part fermière	51,00	51,77	52,54	53,33	54,13					
Part proportionnelle	0,0100	0,0102	0,0103	0,0105	0,0106					
Dépassement de quota	0,1750	0,1776	0,1803	0,1830	0,1857					



**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**

---

*29 Juin 2021*

